



SERVICES PUBLICS

La colère du social

VAUD . À bout, le personnel du social se mobilisera le 14 mars pour une amélioration des salaires et des conditions de travail. Le coup d'envoi d'une campagne visant à revaloriser un secteur sinistré par la précarité et le sous-effectif. EN PAGE 3

Animateurs en lutte

4 VILLE DE LAUSANNE – Le personnel de l'animation socioculturelle a déposé un préavis de grève pour le vendredi 10 mars. Il exige une indexation des salaires, à appliquer rétroactivement au 1^{er} septembre 2022.

Impérialisme feutré

6/7 CONTRE-FEUX – L'historien Sébastien Guex s'est penché sur le capitalisme suisse et sa capacité à défendre ses intérêts derrière le paravent de la neutralité et de la politique humanitaire. Entretien.

Arnaque de haut vol

9 SUISSE – Chaque année, les assuré-e-s du deuxième pilier se font soutirer des centaines de millions de francs. Axa, Zurich, Swisslife, Helvetia, Bâloise : les arnaqueurs figurent parmi les plus grands assureurs du pays.

Quand l'uni harcèle

10 L'INTERVIEW – La neurobiologiste Adèle B. Combes a consacré un livre coup de poing au harcèlement dans les universités. Elle le présentera lors d'une tournée en Suisse romande organisée par le SSP.



L'image d'Eric Roset

Le 8 mars, des milliers de femmes et d'hommes solidaires se sont mobilisé-e-s à nouveau en Suisse!

À l'occasion de la Journée internationale de lutte des femmes, des milliers de personnes sont descendues dans les rues (ici, à Genève) pour revendiquer l'égalité et appeler à une nouvelle grève féministe le 14 juin 2023 (lire aussi en page 5).

Éditorial

Une bataille loin d'être terminée

En février, le coût de la vie a progressé de 0,7% en Suisse, selon l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS). En moyenne annuelle, la hausse est de 3,4%. Sur deux ans, elle se monte à 5,6%. Ces chiffres ne donnent qu'une vision approximative de la réalité: l'OFS ne prend pas en compte la hausse des primes d'assurance maladie et sous-estime le poids des loyers pour les ménages modestes. En intégrant ces facteurs, le conseiller national (PS) et économiste Samuel Bendahan arrive ainsi à la conclusion que, entre 2000 et 2022, le coût de la vie a augmenté trois fois plus que la moyenne pour les bas revenus¹.

La suite des opérations ne s'annonce pas très réjouissante. Les experts de Credit Suisse viennent de relever (2,2%, au lieu de 1,7%) leur prévision de renchérissement pour 2023. Ils prévoient aussi une hausse des loyers de 4%. Tandis que les

ménages se chauffant aux énergies fossiles «doivent s'attendre à une flambée des charges à hauteur de 40%, à laquelle viendront s'ajouter les hausses de l'électricité de 30% en moyenne»².

Bref, «la Suisse n'en a pas encore fini avec l'inflation»³. Concrètement, cela signifie que les revenus de centaines de milliers de travailleuses et travailleurs continueront à être soumis à une forte pression. Pour rappel, les salaires réels ont déjà reculé de 1,8% en moyenne en 2022.

Les retraité-e-s ne sont pas à la fête non plus: le Parlement fédéral vient de refuser l'indexation intégrale des rentes AVS et s'apprête à voter la contre-réforme LPP 21, qui s'attaque aux pensions versées par le 2^e pilier.

Bien sûr, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

En 2022, le patron d'UBS, Ralph Hamers, a par exemple encaissé un chèque de 12,6 millions de francs⁴. Par rapport à l'année précédente, son revenu a progressé de près de 10% – soit bien plus que la hausse des prix. Il est vrai que sa banque a réalisé 7,6 milliards de bénéfices, en pleine crise mondiale.

Les évolutions de l'IPC ne doivent pas non plus faire de cheveux blancs aux actionnaires helvétiques: leurs dividendes ont progressé de 6,2% l'an dernier, dépassant ainsi la barre des 44 milliards de dollars (lire en page 11).

Conjuguée au refus des employeurs d'augmenter significativement les salaires, l'inflation se traduit ainsi par une nouvelle explosion des inégalités, déjà élevées dans notre pays. Dans des sec-

teurs croissants de la population, cette situation alimente un sentiment de colère légitime. Une colère qui peine pourtant à déboucher sur des résistances collectives, notamment en raison d'une histoire marquée par des décennies de «paix du travail».

Cette relative apathie n'est cependant pas une fatalité. C'est ce que nous démontrent nos collègues vaudois-e-s, qui mènent depuis plusieurs mois une lutte massive en défense des salaires – et des conditions de travail – de dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs de la fonction publique et parapublique.

Cette bataille admirable pourrait en inspirer d'autres. ■

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

LES PRIX CONTINUENT À MONTER

¹ Tribune de Genève, 16 octobre 2022.

² La Liberté, 2 mars 2023.

³ Le Temps, 7 mars 2023.

⁴ NZZ, 7 mars 2023.

VAUD . Le 14 mars, le personnel du social se mobilisera pour exiger une amélioration des salaires et des conditions de travail. Avec le soutien des syndicats, il lance une campagne visant à revaloriser un secteur sinistré par la précarité et le sous-effectif.

« On se sent méprisé-e-s »

**GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO**

Pour le personnel du social, très présent dans les mobilisations de la fonction publique ces derniers mois, la non-indexation a été la goutte d'eau de trop. Bas salaires, manque de moyens et sous-effectifs ont en effet plongé le secteur dans une crise profonde, marquée notamment par une vague d'abandons de la profession. Avec le soutien des syndicats, une campagne s'organise pour exiger une amélioration des conditions de travail et la revalorisation des métiers du social. Questions à Marc* et Amandine*, éducatrice au sein de deux grandes institutions sociales vaudoises.

Le personnel du social parapublic dénonce la dégradation de ses conditions de travail. Comment se traduit-elle?

Marc* – Éducateur itinérant, j'accompagne des familles à domicile dans l'objectif de mettre sur pied un cadre éducatif bienveillant. Je suis souvent confronté à des situations difficiles: violences, négligences, maltraitances, précarité, maladies psychiatriques, couples qui se déchirent sont mon lot quotidien. Cette pénibilité est inhérente à notre travail. Le problème, c'est le manque de moyens et de structures dans le social parapublic. Le Canton n'a pas ouvert les structures ambulatoires qu'il annonçait, ni ouvert de nouveaux foyers. Cela entraîne des situations catastrophiques pour les bénéficiaires – des enfants qui restent dans des domiciles totalement dysfonctionnels ou vivent à l'hôpital par manque de foyers. Le personnel doit tenter d'affronter ces situations et de pallier le manque de moyens. Cette réalité rend nos conditions de travail de plus en plus difficiles.

Amandine* – Je suis éducatrice dans un foyer qui accueille des adolescent-e-s. Cette structure est ouverte jour et nuit, toute l'année. Nous travaillons donc avec des horaires atypiques et irréguliers – le week-end, en soirée et la nuit. Il n'y a pas de jour fixe de congé. Certaines semaines, nous travaillons plus de soixante heures si nous devons remplacer un-e collègue malade au pied levé. Ensuite, nous avons des périodes plus tranquilles, car les horaires sont annualisés. Mais lorsque nous faisons des semaines de soixante heures, nous avons l'impression de ne pas faire notre travail comme les jeunes le mériteraient.

Il y a aussi beaucoup de fluctuations au niveau du rythme. La période de fin d'année est compliquée pour les jeunes au niveau émotionnel, ils ont besoin de plus d'accompagnement.

Ces fluctuations des horaires et de la charge de travail sont source de pénibilité. Elles sont aussi difficiles à concilier avec une vie de famille.

L'autre problème, c'est le sous-effectif dû aux arrêts maladie et à la difficulté des directions à repourvoir les postes. Ce sous-effectif entraîne une surcharge, qui conduit à la multiplication des burnout... qui épuisent le reste des équipes. C'est le serpent qui se mord la queue.

Qu'en est-il des salaires?

A – Notre salaire nous permet tout juste de vivre. En début de carrière, la rémunération est de 4000 francs nets pour une personne à 80%. Il faut savoir qu'il est difficile de travailler à 100% dans le secteur – en raison de la pénibilité, mais aussi des heures de récupération prévues par la loi sur le travail et la CCT. Et quand on est à 80%, il est impossible de trouver un 20% pour compléter le revenu, car nous devons être disponibles en tout temps.

J'ai pas mal de collègues qui habitent en collocation, en raison des bas salaires. Nous nous sentons aussi précaires que les personnes dont nous nous occupons!

M – Pour un 100%, nous touchons environ mille francs de moins par mois que dans les autres cantons romands. Or à Lausanne, le prix d'un trois-pièces est de 2500 francs par mois. Et aujourd'hui, le gouvernement nous impose une baisse de revenu en refusant de compenser l'inflation!

Vous avez le sentiment d'un manque de reconnaissance?

M – Avec mes collègues, nous sommes fâché-e-s à la fois par les mauvaises conditions de travail et le manque de reconnaissance. Conséquence de cette situation: de nombreuses et nombreux professionnels qualifiés quittent le secteur. La crise est telle que certaines institutions sont prêtes à engager du personnel non diplômé.

A – Nous avons l'impression d'être peu reconnu-e-s alors que notre travail est essentiel. Et nous nous sentons méprisé-e-s par le gouvernement, qui refuse d'indexer nos salaires.

Beaucoup de monde quitte le boulot. Moi-même, je me dis chaque mois que si

je vendais des glaces, je gagnerais autant et pourrais avoir une vie personnelle plus accomplie. Si je reste, c'est par amour du métier: pour ces étincelles de bonheur lorsqu'un-e jeune s'accomplit dans sa vie professionnelle et personnelle.

Que faire pour résoudre la crise du social?

A – Il faut augmenter le salaire de tout le personnel – éducatif, de veille, d'intendance, de cuisine, etc. – de plusieurs centaines de francs par mois. En parallèle, il faut que la pénibilité du travail soit compensée par du temps offert au personnel. Les horaires atypiques doivent aussi être mieux rémunérés.

M – Il faut commencer par l'indexation des salaires à 5%. Tant que les travailleurs-euses du secteur continueront à perdre de l'argent, on ne pourra pas avancer. Ensuite, il y a les horaires. Dans les foyers, il est impossible d'avoir une vie de famille en raison de la surcharge entraînée par le turnover et les burnout: il faut donc engager plus de personnel.

Un rassemblement du secteur social aura lieu le 14 mars. Parmi vos collègues, vous sentez une disponibilité à la lutte?

M – J'ai participé à toutes les manifestations sur l'indexation. À chaque fois des collègues étaient présent-e-s, mais il était difficile d'avoir des équipes au complet. Pour le rassemblement du 14 mars, nous avons plus de temps pour mobiliser. Nous proposons des revendications très concrètes pour le secteur, et je pense que cela va parler aux collègues. Les gens doivent aussi comprendre l'importance de se syndiquer: c'est un acte fondamental pour défendre nos salaires et nos conditions de travail.

A – J'ai aussi manifesté pour l'indexation, en compagnie de plusieurs collègues. Les horaires atypiques et l'épuisement ont en revanche empêché d'autres de participer.

Dans le social, tout le monde soutient nos revendications. Les gens en ont marre de travailler dans des conditions insupportables au nom du don de soi.

Je pense que la mobilisation va prendre de l'ampleur. Il sera important de rester uni-e-s et de résister aux tentatives de division. Les conditions sont pénibles dans toutes les institutions sociales du canton, et pour tous les corps de métier. C'est partout et pour tout le monde qu'elles doivent s'améliorer. ■

*Prénoms d'emprunt

Contexte

LE SOCIAL DANS LA RUE LE 14 MARS!

Le social parapublic vaudois est en crise. C'est le constat fait par les 170 salarié-e-s du secteur réuni-e-s en assemblée générale le 27 février dernier à l'appel du SSP, de SUD et d'Avenir social. Causes du malaise: la dégradation des conditions de travail et des salaires trop bas.

Dans une résolution adoptée à l'issue de l'assemblée, les participant-e-s soulignent la «dégradation importante des conditions de travail» subie au cours des dernières années, et son impact négatif sur les missions et le suivi des bénéficiaires. Ils et elles dénoncent aussi les bas salaires pratiqués par le Canton de Vaud. Les rémunérations du social vaudois sont en effet les plus basses de Suisse romande et accusent un retard conséquent sur le secteur sanitaire.

Conjuguée à l'imposition de taux partiels exigeant malgré tout une totale disponibilité du personnel, cette situation a pour conséquence de menacer de précarité celles et ceux qui luttent contre ce fléau au quotidien, dénonce la résolution.

Refusant la dégradation de ses conditions et les abandons toujours plus nombreux du métier, les salarié-e-s du secteur social ont arrêté six revendications à l'attention du Conseil d'Etat: la pleine indexation des salaires en 2023; une revalorisation générale des salaires couverts par la CCT du social; une réduction du temps de travail; la révision des indemnités pour le travail de nuit; l'abolition de la grille «veille» et la revalorisation de cette fonction; la revalorisation des horaires atypiques.

Pour faire entendre ses revendications, le personnel organisera un rassemblement le 14 mars prochain. Il remettra à cette occasion la résolution adoptée le 27 février au Conseil d'Etat.

En parallèle, les salarié-e-s ont mandaté les organisations syndicales afin qu'elles ouvrent des négociations avec les autorités, dans le but d'appliquer ces revendications. Selon la réponse du gouvernement, une nouvelle assemblée générale du secteur décidera d'éventuelles mesures de lutte. ■



VAUD LA MOBILISATION POUR L'INDEXATION CONTINUE

NOUVELLES GRÈVES LE 1^{ER} MARS, NÉGOCIATIONS LE 22

Mercredi 1^{er} mars, la fonction publique vaudoise a mené sa cinquième journée de mobilisation pour l'indexation des salaires. Plus de 1000 enseignant-e-s ont à nouveau fait grève. Des actions ont aussi touché le CHUV, l'université, des secteurs de l'administration et des institutions sociales. Le soir, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Lausanne. Les employé-e-s de l'Etat et du secteur parapublic demandent la pleine indexation de leur salaire. Le 8 décembre, le gouvernement a en effet annoncé qu'il accordait une indexation partielle de 1,4%, assortie d'une prime unique de 0,8% pour les classes salariales de 1 à 10 – une prime refusée au secteur parapublic. Pour comparaison, la progression de l'indice des prix à la consommation, mesurée par l'OFS, a été de 3% entre octobre 2021 et octobre 2022; entre octobre 2022 et février 2023, elle a encore augmenté de 1,1%. Ce qui donne une inflation de 4,2% entre octobre 2021 et février 2023. Sur deux ans, par rapport à février 2021, la hausse est carrément de 5,6%!

Après avoir longtemps refusé toute discussion, le gouvernement vaudois, présidé par la libérale-radical Christelle Luisier, surnommée la «dame de fer vaudoise» par le quotidien *Le Temps*¹, avait enfin entrouvert sa porte en organisant une première journée de négociations avec

les syndicats, le 23 février. Au cours de cette réunion, le Conseil d'Etat avait cependant refusé de faire toute proposition concrète visant à améliorer l'indexation des salaires en 2023. Une rigidité gouvernementale qui «trahit son improvisation sur le dossier salarial et son inexpérience en matière de conflit social», écrit Jérôme Cachin, journaliste à *24 heures*. Et de rappeler que «le mouvement pour la pleine indexation des salaires du service public ne réclame pas des privilèges. Il se défend contre une attaque de son employeur»². Réuni en assemblée générale le soir suivant la séance de négociations avec l'exécutif, les salarié-e-s des secteurs public et parapublic avaient dénoncé l'immobilisme du Conseil d'Etat et décidé d'organiser une nouvelle journée de grève et de mobilisations le 1^{er} mars, pour rappeler leurs revendications à l'exécutif.

La prochaine séance de négociations entre les syndicats et le gouvernement est agendée au 22 mars. D'ici là, syndicats et personnel exigent que le Conseil d'Etat leur fasse une proposition chiffrée. Une assemblée générale du personnel sera organisée le 22 mars au soir. Objectif: décider des suites à donner à la mobilisation. ■

SERVICES PUBLICS

¹ *Le Temps*, 22 février 2023.² *24 heures*, 4 mars 2023.

VILLE DE LAUSANNE POUR L'INDEXATION DES SALAIRES

PRÉAVIS DE GRÈVE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE!

En septembre dernier, conformément au règlement du personnel communal, la Municipalité de Lausanne annonçait une augmentation intermédiaire des salaires de ses employé-e-s, à hauteur de 2,87%. Le SSP a alors interpellé la Municipalité pour demander que cette mesure s'applique également au personnel des secteurs subventionnés par la Commune. Le 9 novembre, durant une séance avec les syndicats, la Municipalité a annoncé la fixation d'un taux d'indexation de 2,97% dès janvier 2023, pour son personnel mais également pour celui des structures de l'enfance subventionnées par la Ville (Réseau-L). La Municipalité avait également assuré que des négociations pourraient avoir lieu entre les autres institutions subventionnées – théâtres, Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) et autres institutions sociales à bas seuil – et leur service de tutelle afin d'analyser leur situation budgétaire et, le cas échéant, procéder à un nouveau calcul de la subvention pour couvrir cette indexation de 2,97%.

Sans nouvelles de l'indexation, les syndicats SSP et Sud ont organisé une assemblée générale du personnel le 22 février dernier. Cette AG a adressé un préavis de grève au conseil de fondation de la FASL ainsi qu'au municipal et au chef du service Jeunesse et quartiers. Ce préavis

précise les revendications des salarié-e-s de la FASL:

- Indexation des salaires à 2,87% dès le 1^{er} septembre 2022;

- Indexation des salaires à 2,97% dès le 1^{er} janvier 2023.

Le préavis donne aux autorités et à l'employeur un délai au 8 mars prochain pour satisfaire ces revendications, faute de quoi le personnel entamera une journée de grève et de mobilisation le 10 mars.

Le conseil de fondation a déjà accédé favorablement à la seconde revendication, celle de l'indexation des salaires depuis janvier 2023 à 2,97%, qui sera versée prochainement.

En revanche, le personnel de la FASL est toujours en attente d'une réponse quant à la première revendication, à savoir l'application rétroactive, à dater de septembre 2022, d'une indexation des salaires à 2,87%.

Cette absence de réponse implique le maintien du préavis de grève pour le 10 mars.

La mobilisation s'annonce forte! Le point de ralliement en sera un rassemblement à midi, au numéro 9 de la place Chauderon, en bas du bâtiment administratif de la Ville (où se trouvent les locaux du Municipal d'Enfance, jeunesse et quartiers). ■

MARIA PEDROSA . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VAUD

GENÈVE MAINTIEN DU DROIT DE PRATIQUE ET REVALORISATION

LES ASSC DÉCROCHENT DEUX VICTOIRES D'ÉTAPE!

Le 2 mars, le Grand Conseil genevois a approuvé une nouvelle loi sur la santé garantissant le droit de pratique des assistantes en soins et en santé communautaire (ASSC). Le lendemain, il votait en urgence deux motions concernant les ASSC. La première demande la reconnaissance et la revalorisation de la fonction d'ASSC, la seconde sa promotion et l'ouverture de voies de carrière pour ces professionnel-le-s.

C'est la mobilisation des ASSC qui a permis ces votes.

Après plusieurs jours de grève en novembre et décembre, les ASSC se sont mobilisé-e-s à nouveau début mars. Ils et elles ont tenu des stands toute la journée, dans le froid, devant l'hôpital et le Grand Conseil. Objectif: montrer leur détermination, informer et sensibiliser la population à l'importance de cette fonction dans la chaîne des soins.

Jeudi 2 mars, les député-e-s ont ainsi été accueilli-e-s, à leur arrivée au Grand Conseil, par des ASSC œuvrant dans divers secteurs (soins à domicile, hôpitaux, EMS, social) – l'occasion d'informer et d'échanger sur la position de chaque groupe politique vis-à-vis de cette fonction et d'expliquer la réa-

lité du terrain. Le même soir, le parlement décidait de maintenir le droit de pratique pour les ASSC. «Au départ, le Conseil d'Etat voulait le supprimer», se rappelle Laurentina Cristina Vais, ASSC et déléguée syndicale SSP. «Les ASSC ont alors dû convaincre les député-e-s, les médecins et le gouvernement de l'importance de ce droit pour la sécurité de notre fonction et celle des patient-e-s».

Le maintien du droit de pratique a représenté une première victoire importante pour les ASSC. Il a été suivi d'un deuxième succès, avec l'acceptation par le Parlement de deux motions demandant une revalorisation et une meilleure reconnaissance du métier d'ASSC.

«La détermination et l'engagement des collègues montrent que l'union fait la force. Les ASSC se félicitent de ces victoires et continueront à se mobiliser. On ne lâche rien!» souligne Laurentina Cristina Vais. La délégation des ASSC du SSP attend désormais une rencontre avec le Conseil d'Etat. Objectif: discuter des cahiers des charges et de la mise en œuvre d'une revalorisation en classe 12 au minimum. ■

SSP . RÉGION GENÈVE

FRIBOURG BUDGET 2023 DE L'HÔPITAL PUBLIC

IL FAUT AUGMENTER LE FINANCEMENT DE L'ÉTAT!

Le SSP a pris connaissance du budget 2023 de l'Hôpital fribourgeois (HFR), qui prévoit un déficit de 27,9 millions de francs. Ce déficit souligne le manque de financement étatique de l'HFR.

En effet, les prestations d'intérêt général (PIG) versées par l'Etat de Fribourg sont restées stables depuis 2012, alors que tout a augmenté: l'activité, le nombre de salarié-e-s, la complexité des situations traitées, les prix et les salaires. Si l'on rapporte le montant des PIG à la population, notre canton se trouve à la dix-septième place sur vingt-deux cantons: 128 francs par habitant à Fribourg, contre 1309 pour Bâle-Ville ou 606 pour Vaud!

La seule issue est un meilleur financement par l'Etat fribourgeois. Une mesure d'autant plus nécessaire qu'il faut, de manière urgente, augmenter le budget de l'HFR. Pour faire face à la pénurie de personnel, à l'absentéisme et à l'effondrement qui menace l'hôpital public, il est indispensable d'améliorer les conditions de travail. Le SSP vient de lancer une pétition qui demande au gouvernement de prévoir plusieurs améliorations.

Des salaires adéquats: à Fribourg, les professions de santé sont sous-payées, par rapport aux fonctions équivalentes à l'Etat de Fribourg (Bachelors). Les fonctions HES doivent obtenir au moins la classe de salaire 18. Les autres professions de santé (ASSC, notamment) et de la logistique doivent aussi être revalorisées d'une ou deux classes.

Travail de nuit: l'indemnisation du travail de nuit doit être améliorée. Comme au

CHUV, il faut des indemnités en temps de 20%, de 20 h à 6 h.

Diminuer le temps de travail: pour reconnaître la pénibilité des horaires irréguliers, des temps de repos supplémentaires doivent être octroyés. À l'image du groupe Siloah à Berne ou de l'hôpital GZO à Wetzikon, le temps de travail doit être diminué.

Retraite anticipée: comme pour les agent-e-s de la force publique, il faut prévoir des conditions de départ anticipé dès 60 ans.

VICTOIRE DANS LA LOGISTIQUE! Le SSP a obtenu une victoire importante dans le secteur de la logistique de l'HFR. Lundi 27 février, le conseil d'administration de l'hôpital a en effet accepté de «régulariser» vingt-cinq salarié-e-s, employé-e-s de manière fixe par l'HFR mais engagé-e-s par le biais de l'entreprise temporaire Adecco à des conditions nettement inférieures. Un accord a été trouvé à ce sujet avec la direction HFR, permettant de remédier à des situations très précaires et de respecter la loi sur le personnel de l'Etat (LPers).

Le SSP a découvert dans ce cadre que la direction de la logistique de l'HFR a supprimé 20% des postes de travail en cinq ans, alors que la charge de travail n'a pas diminué. Il est regrettable que les salarié-e-s dont la rémunération est la plus faible subissent la pression intense engendrée par ces mesures d'économies. ■

GAËTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

Samedi 4 mars, 250 militantes se sont réunies à Fribourg pour préparer la grève féministe du 14 juin prochain. Après le mouvement historique de 2019, les collectifs appellent à une nouvelle mobilisation massive pour faire avancer l'égalité.

Cap sur la grève féministe du 14 juin!

SERVICES PUBLICS

Réunies le 4 mars à Fribourg, 250 militantes venues de toute la Suisse ont appelé à la grève féministe le 14 juin prochain. Objectif: renforcer la lutte pour l'égalité en s'inscrivant dans la lancée de la grève massive menée en 2019. L'appel adopté au cours de ces assises nationales décline dix revendications principales.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL... Première revendication: la réduction généralisée du temps de travail rémunéré, sans perte de salaire ni intensification des tâches. Cette réduction du temps de travail doit être accompagnée d'une augmentation des salaires et d'une amélioration des conditions de travail dans les secteurs employant majoritairement des femmes. En parallèle, les militantes exigent une loi sur l'égalité prévoyant des sanctions en cas d'infraction, afin d'imposer l'égalité salariale.

... **ET RENFORCEMENT DE L'AVS.** Au sommet des priorités de la prochaine vague

violette, on trouve aussi la question des retraites. À court terme, les participantes aux assises de la grève féministe s'opposent à la suppression des rentes de veuve annoncée par la conseillère fédérale (PLR) Karin Keller-Sutter, ainsi qu'à la contre-réforme LPP 21. Elles revendiquent un renforcement de l'AVS, à amorcer en adoptant une treizième rente AVS – ce que demande une initiative lancée par l'Union syndicale suisse. À long terme, les militantes exigent la mise sur pied d'un système de retraites public et solidaire, sur le modèle de l'AVS. Objectif: garantir un niveau de vie confortable, une augmentation des rentes et une baisse de l'âge de la retraite pour toutes et tous.

En matière de politique sociale, l'appel à la grève demande aussi l'instauration d'un congé parental d'au moins un an par personne et par enfant, pour chaque personne chargée de l'éducation des enfants. Cette période de congé devra être indemnisée à 100% par l'assurance perte de gain (APG). La protection contre le li-

ciement au retour du congé parental devra aussi être renforcée, avec un délai minimum de six mois.

POUR UNE SANTÉ PUBLIQUE DE QUALITÉ. Autre point fort des discussions, la lutte pour un système public de santé meilleur et plus juste, financé de manière solidaire. Pour les participantes, cela passe par la création d'une caisse unique et publique d'assurance santé, prévoyant un accès gratuit et sans conditions à des soins de qualité pour toutes et tous – y compris la prise en charge complète des coûts de la santé reproductive et sexuelle. Le droit aux interruptions de grossesse gratuites doit être aussi garanti.

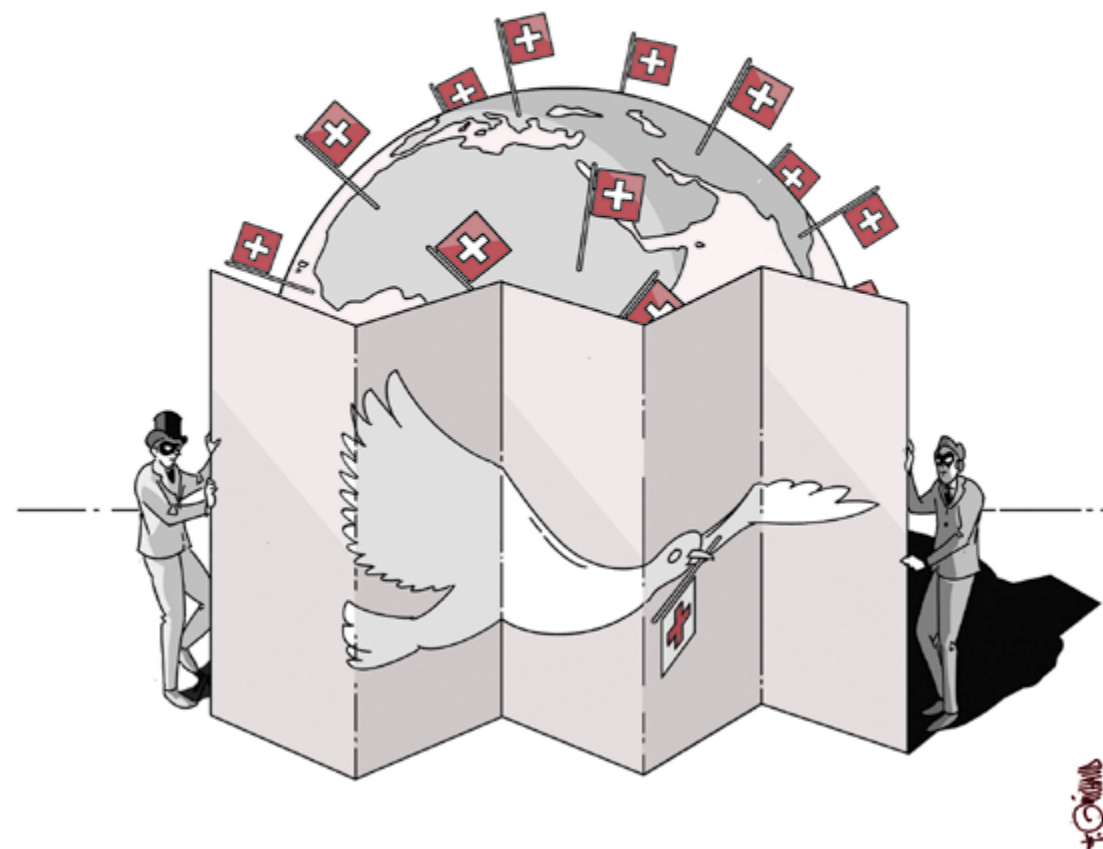
«NON, C'EST NON!». Le combat contre les violences sexistes reste au cœur de la mobilisation féministe. L'appel à la grève exige à ce propos des mesures systématiques de lutte à l'échelle nationale, dotées d'un budget national pérenne et conséquent. Les militantes présentes ont aussi discuté de la révision du droit pénal sexuel, sur lequel le Conseil des Etats se penchait la semaine suivante. «Il est clair que le Conseil des Etats a une chance unique d'adopter un droit pénal sexuel efficace», soulignaient-elles. Une chance saisie au bond par les sénatrices et sénateurs, qui ont approuvé la révision trois jours plus tard.

CONTRE LE RACISME, POUR LE CLIMAT! Autres revendications: un plan national contre toutes les formes de discrimination et de racisme, ainsi que la reconnaissance des violences sexuelles comme motif de fuite et d'asile. Dans une résolution, les participantes ont aussi soutenu le droit de vote et d'éligibilité pour les résidentes et résidents étrangers, toute en apportant leur solidarité à la révolution du peuple iranien contre le régime des mollahs. L'assemblée a aussi mis l'accent sur l'importance de mesures radicales et bénéficiant d'un financement suffisant pour sauver le climat et l'environnement, ainsi que sur une éducation plaçant l'être humain en son centre.

LA RUE, UNE NÉCESSITÉ. «En 2019, plus de 500 000 personnes se sont mobilisées. L'objectif est qu'en 2023, les collectifs féministes mobilisent une fois de plus un grand nombre de personnes, en collaboration avec les organisations de femmes, les organisations pour personnes queer et les syndicats. Car la politique féministe en Suisse a besoin de la pression de la rue!», ont souligné les participantes aux assises. ■

Le trait de Frédéric

Humanitaire et neutralité: Le masque de l'impérialisme suisse



Agenda militant

GRÈVE DE LA FASL VAUD

Vendredi 10 mars
Rassemblement à 12 h, place
Chauderon 9

RASSEMBLEMENT DU SECTEUR SOCIAL LAUSANNE

Mardi 14 mars, 17 h 30
Devant le secrétariat général du
département de la santé et de l'action
sociale, avenue des Casernes 2 (BAP)

ISRAËL, UNE COURSE VERS L'ABÎME? LAUSANNE

Conférence avec Sylvain Cypel
Mardi 14 mars, 20 h
Maison du peuple

BRISER LE SILENCE DES AMPHIS NEUCHÂTEL

Projection du documentaire sur les
violences sexistes à l'université, suivie
d'une discussion
Mardi 14 mars
Bâtiment principal de l'UniNE (ave-
nue du 1^{er} mars), salle C46 (1^{er} étage)

CONCILIER ÉTUDES ET FAMILLE LAUSANNE

Table-ronde avec Isabelle Probst
(Professeure, Haute école de Santé
Vaud) et une membre de l'Association
JeunesParents Suisse romande.
Mercredi 15 mars, 15 h 45
Université de Lausanne, Géopolis
2129

MANIFESTATION CONTRE L'UDC GENÈVE

Samedi 18 mars, 15 h
Parc des Crochettes

AG DE LA FONCTION PUBLIQUE LAUSANNE

Mercredi 22 mars, 19 h

GRÈVE FÉMINISTE ET ACCUEIL DE L'ENFANCE LA CHAUX-DE-FONDS

Séance d'informations sur la grève
féministe du 14 juin
Jeudi 23 mars, 19 h 15
Locaux SSP, place de la Gare 4

HAUTES ÉCOLES ET HARCELEMENT FRIBOURG, LAUSANNE, GENÈVE

Présentations par Adèle B. Combes de
son livre *Comment l'université broie
les jeunes chercheurs*, suivies de
discussions
Les 28, 29 et 30 mars
Programme complet en page 8

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD
Natascha Wey
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE

Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève



Un livre récent¹ propose une rétrospective du travail de l'historien Sébastien Guex. Ce chercheur et militant a dévoilé des traits essentiels du capitalisme suisse — et notamment sa capacité à utiliser le paravent de la neutralité et de la politique humanitaire pour défendre ses intérêts sonnants et trébuchants. Entretien.

La Suisse, un impérialisme en tenue de camouflage

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

ERIC ROSET
KEYSTONE . PHOTOS

Vos recherches sur la Suisse s'inscrivent en porte-à-faux avec ce que vous appelez la «rétorique de la petitesse». Qu'entendez-vous par là?

Sébastien Guex – L'idéologie dominante présente la Suisse comme un petit Etat faible, qui serait le jouet des grandes puissances – et ce, depuis un siècle et demi. Cette image de la «petite Suisse» a reçu une forte impulsion au sortir de la Seconde Guerre mondiale, alors que les milieux dirigeants helvétiques étaient isolés au niveau international après leur collaboration avec l'Allemagne nazie. Cette théorie n'est pas dénuée de fondement: par rapport à ses grands voisins comme la France ou l'Allemagne, la Suisse est caractérisée par un territoire

et un nombre d'habitants réduits, ainsi qu'une relative faiblesse militaire. Cependant, la «rétorique de la petitesse» escamote deux éléments importants: le poids économique de la Suisse, disproportionné par rapport à sa démographie, et sa situation géostratégique centrale au cœur de l'Europe.

Quelles sont les caractéristiques de cette force économique?

La Suisse est d'abord une puissance industrielle. Dès la fin du XIX^e siècle, la bourgeoisie helvétique a réussi à occuper des positions clés dans la division internationale du travail. Cette situation lui a permis de dégager des profits souvent supérieurs à ses concurrents, et d'investir

des capitaux importants à l'étranger. Au début du XX^e siècle, le capitalisme suisse exploitait déjà plusieurs centaines de milliers de travailleurs hors de ses frontières nationales. Aujourd'hui, leur nombre dépasse les 2 millions. Nestlé emploie notre sol durant une année, mesurés par le PIB! Ce montant place la Suisse juste derrière les grandes puissances que sont la Grande-Bretagne, la France ou l'Allemagne.

La Confédération est ensuite une puissance financière – actuellement la cinquième ou sixième la plus importante au monde. Dès la fin du XIX^e siècle, elle se transforme en refuge pour les avoirs de nombreux capitalistes étrangers, devenant le premier paradis fiscal de la planète. En parallèle, elle abrite le siège de nombreuses entreprises inter-

nationales. Les grandes banques jouent un rôle primordial dans cette place financière qui aspire des capitaux venant du monde entier, contribuant ainsi au creusement vertigineux des inégalités. On trouve à leurs côtés les banquiers privés et toute l'industrie de la fraude fiscale – qui regroupe gérants de fortune, avocats d'affaires, fiduciaires, notaires, etc.

Troisième atout du capitalisme helvétique: sa place centrale dans le commerce international. Bénéficiant d'une longue tradition, le négoce ou «trading» va se développer de manière impétueuse au cours du XX^e siècle, en particulier depuis les années 1970. La Suisse est aujourd'hui le principal siège des sociétés qui contrôlent le commerce international des matières premières. C'est là que se négocient les 40% de la production pétrolière mondiale, 25 à 30% du charbon, jusqu'à 50% ou 60% du commerce du café ou du coton, etc.

On est loin de l'image de la «petite Suisse»... Si on prend en compte son poids industriel et financier, la Confédération est une puissance économique qui ne se situe pas loin ou fait même jeu égal, sur certains plans, avec de grandes puissances.

Prenons le volume des investissements directs suisses à l'étranger (IDE), c'est-à-dire les investissements par lesquels des capitalistes suisses contrôlent des entreprises dans d'autres pays. En chiffres absolus, le stock brut de ces IDE dépassait 1400 milliards de francs en 2020 – ce qui représente près de deux fois l'ensemble des biens et services produits sur notre sol durant une année, mesurés par le PIB! Ce montant place la Suisse juste derrière les grandes puissances que sont la Grande-Bretagne, la France ou l'Allemagne.

Pour comprendre le réel poids de la Confédération, il faut aussi avoir à l'esprit sa position géostratégique au cœur de l'Europe, une des régions clés du capitalisme mondialisé. Cette situation est aussi une cause majeure de la neutralité helvétique: en raison de son rôle déterminant

dans le système de transports européens et de son poids économique, aucune grande puissance – Angleterre, France, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Russie, etc. – ne pouvait et ne peut tolérer, depuis le XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, que la Suisse tombe sous la coupe d'un rival. Cela aurait pour conséquence de déséquilibrer les rapports de forces entre ces Etats.

Vous définissez la Suisse comme une «puissance impérialiste». Pourtant, elle n'a jamais dominé d'autres pays par la force...

L'impérialisme est la capacité d'une classe dominante et de «son» Etat, de tirer profit de régions qui n'ont pas atteint le même niveau de développement économique – et, dans ce but, d'influencer politiquement les Etats en question.

L'impérialisme ne se résume donc pas au fait de mener des expéditions militaires ou d'avoir des colonies. Ce qui caractérise l'impérialisme suisse, c'est justement la capacité de ses principales entreprises et banques à participer à l'exploitation de vastes régions du monde, sans jamais les avoir occupées militairement. Et cela, depuis des siècles!

Pouvez-vous donner des exemples?

Dès le XVI^e siècle, des entrepreneurs, issus des cantons et villes qui formeront plus tard la Suisse moderne, sont impliqués dans le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Ce commerce, qui pille la main-d'œuvre africaine pour la condamner au travail esclave dans les plantations du continent américain, sera un des fondements du développement capitaliste en Europe. Il va aussi permettre à la bourgeoisie helvétique en formation d'accumuler les capitaux nécessaires à la révolution industrielle.

Au XIX^e siècle, le capitalisme suisse participe à l'exploitation des territoires dominés ou colonisés par les puissances européennes. Le patriciat bâlois va par exemple créer et financer la Basler Mission. Dès 1840, celle-ci enverra ses

missionnaires en Inde et en Afrique de l'Ouest, où ils joueront parfois le rôle de fers de lance de l'entreprise coloniale. Sur le territoire de l'actuel Ghana, la Basler Mission fondera ainsi l'Union trading company, qui deviendra un géant de la commercialisation du cacao dans la première moitié du XX^e siècle. Ses missionnaires inciteront – puis aideront, grâce à leur connaissance du terrain – le gouvernement anglais à mener une guerre sanglante contre le royaume achanti, un des plus puissants d'Afrique, afin d'y installer une véritable colonie.

L'impérialisme helvétique reste très discret.

La Suisse est une puissance économique mais pas militaire, qui n'a jamais possédé de colonies. C'est dans le sillage des grandes puissances impérialistes, en jouant sur les contradictions entre celles-ci, que ses milieux dominants avancent leurs pions. L'expansion du capitalisme helvétique s'effectue ainsi de manière masquée. La neutralité, la politique humanitaire et la «rétorique de la petitesse» sont les paravents derrière lesquels il se déploie.

Quels sont les liens entre neutralité, politique humanitaire et impérialisme?

Depuis la fin du XIX^e siècle, la politique humanitaire et la neutralité sont utilisées par la classe dominante helvétique comme des instruments de politique économique extérieure. Objectif: compenser la faiblesse politique et militaire du pays. La neutralité, alliée à la politique des «bons offices», permet ainsi à la Suisse d'être souvent choisie pour jouer les arbitres entre grandes puissances. Cela lui a permis de construire de vastes réseaux internationaux, qui facilitent en retour l'implantation de ses banques et entreprises dans le monde entier.

La politique humanitaire – et notamment l'action de la Croix rouge internationale – est un autre atout important. Mon but n'est pas ici de remettre en cause le travail de terrain, souvent

admirable, réalisé par des milliers de personnes. Mais de souligner l'instrumentalisation politique de ces activités humanitaires par les milieux dirigeants suisses.

Pouvez-vous nous en donner un aperçu?

Ils sont nombreux. Limitons-nous ici à un exemple lié à la Seconde Guerre mondiale.

En 1943, la classe dominante suisse comprend que l'Allemagne nazie, avec laquelle elle a beaucoup collaboré, va perdre la guerre. Elle lance alors une opération de réhabilitation aux yeux des futurs vainqueurs. Dans cet objectif, elle crée le Don suisse pour les victimes

La politique humanitaire et la neutralité sont utilisées par la classe dominante pour favoriser l'expansion du capitalisme helvétique

de guerre. Doté de sommes conséquentes, le Don est une organisation humanitaire qui apporte une aide importante aux populations européennes frappées de famine. Mais il s'agit aussi d'une opération politique visant à redorer le blason de la Suisse à l'étranger, notamment à défendre les intérêts de sa place financière – qui avait acheté durant la guerre, en toute connaissance de cause, des quantités importantes d'or pillé par les nazis.

Au sortir de la guerre, lors de négociations difficiles avec les Alliés sur cet or nazi, le gouvernement suisse pourra ainsi utiliser avec succès le capital de sympathie créé par le Don. Ainsi, il s'appuiera notamment sur son action humanitaire, dont avait bénéficié la population hollandaise, pour refuser toute indemnisation au gouvernement des Pays-Bas pour son or pillé. Ce succès a poussé le conseiller national radical Dietschi à qualifier le Don

de «défense nationale relativement bon marché»!

Les classes dominantes ont-elles été tentées par un impérialisme plus guerrier?

Oui. Ce débat a eu lieu en Suisse dès la deuxième moitié du XIX^e siècle – une époque marquée par la montée des rivalités inter-impérialistes, la course aux colonies, et le fort développement du capitalisme helvétique.

Dans ce contexte, une partie de ses cercles dirigeants développe l'idée que la Suisse doit participer directement au partage du monde. Certains caressent la perspective d'agrandir le territoire de la Confédération du côté italien, afin d'avoir un accès direct sur la mer.

Ces discussions s'accroissent à l'approche de la Première Guerre mondiale. Un secteur important des classes dominantes est alors d'avis qu'il faut entrer en guerre du côté de l'Allemagne afin d'obtenir, peut-être, un débouché sur la mer, voire des colonies – par exemple un protectorat sur Madagascar. Cette idée est partagée notamment par le directeur du Crédit Suisse, Julius Frey, par la famille Schwarzenbach, qui régnait alors sur l'industrie textile, ou par Ulrich Wille, général de l'armée suisse durant la Première Guerre mondiale.

En juillet 1915, ces projets se concrétisent lorsque Ulrich Wille envoie un mémorandum au Conseil fédéral, l'incitant à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne.

La majorité du Conseil fédéral et de la bourgeoisie refusent cette proposition. Il s'agit d'un tournant historique: leur refus met fin aux velléités suisses de participer directement à la colonisation du monde. ■

¹ Sébastien Guex: *Du pouvoir et du profit*. Antipodes, 2021.

FRIBOURG PÉTITION REMISE AUX AUTORITÉS

2242 SIGNATURES POUR UNE AUTRE STRATÉGIE D'ÉDUCATION NUMÉRIQUE!

Le 6 mars, le groupe Enseignement du SSP – Région Fribourg, soutenu par Collectif pour la sobriété numérique à l'école (CSNE) et la Fédération des associations des parents d'élèves du canton de Fribourg (FAPEF), a déposé la pétition lancée en décembre dernier contre la stratégie d'éducation numérique (EdNum) du Conseil d'Etat. Munie de 2242 signatures, cette pétition marque une très forte mobilisation du corps enseignant et de la population contre cette stratégie. Elle envoie un message clair au Conseil d'Etat, pour qu'il revoie sa copie, et aux députés, afin qu'elles et ils prennent la mesure du mécontentement des principales et principaux concernés avant le débat au Grand Conseil.

Plus de quarante établissements scolaires du primaire, du secondaire I et du secondaire II ont participé à la récolte des signatures. Entre 1500 et 1700 enseignant-e-s ont signé la pétition, sur un effectif légèrement supérieur à 3800 du primaire au secondaire II.

Le SSP, le CSNE et la FAPEF espèrent que le large succès de cette pétition conduira les autorités politiques du canton à revoir la stratégie EdNum actuelle pour en proposer une autre, qui tienne compte de l'avis des enseignant-e-s et de leurs revendications en faveur d'une éducation numérique raisonnable et raisonnée, à savoir respectueuse des aspects pédagogiques, sociaux et écologiques en jeu.

La campagne contre EdNum continue. Le 14 mars prochain, le groupe Enseignement organisera une grande assemblée du personnel enseignant lors de laquelle la conseillère d'Etat, Sylvie Bovin-Sansonnens, sera présente pour répondre aux questions des participant-e-s et débattre avec elles et eux. ■

GROUPE ENSEIGNEMENT . SSP . RÉGION FRIBOURG

Chalet de l'Entraide Ouvrière de la Gruyère

Chères et chers collègues,

Vous êtes convoqué-e-s/invité-e-s à l'Assemblée annuelle du Chalet de l'Entraide, le:

Vendredi 24 mars 2023 à 20 h

Chalet de l'Entraide à Montbarry-Le Pâquier

Ordre du jour:

- Bienvenue et liste de présence
- Présentation des nouveaux concierges
- Procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 2022
- Rapports du comité et du caissier pour l'année 2022
- Rapport des vérificateurs, approbation des comptes
- Nominations statutaires et approbation du budget
- Activités – Travaux 2023: Chalet – Route des Cavues – Source – Suite publicité
- Divers

Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité cinq jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée. Selon les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de délégué-e-s en fonction de ses effectifs (2 pour le SSP). À l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux-euses, nous vous adressons nos meilleures salutations.

RAYMOND REMY . PRÉSIDENT DU COMITÉ

Contact: 026 912 56 91 ou 079 944 35 85 ou raymond.remy@websud.ch

Pour les locations du Chalet de l'Entraide de Montbarry-Le Pâquier: dès le 15 mars 2023, veuillez vous adresser à Monsieur et Madame Carlos et Augustina Pinto (078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com), qui remplace Martine Remy après 35 ans de service.

GENÈVE MANAGEMENT PAR LA PEUR À L'OCE

LE PERSONNEL DIT «ÇA SUFFIT!»

Depuis plusieurs années, le personnel de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) dénonce un management par la peur auprès de sa direction. Il s'est aussi adressé à la conseillère d'Etat en charge du Département de l'économie et de l'emploi (DEF), Fabienne Fischer. En vain. Ce management de la peur engendre un cadre de travail tendu. Le personnel est peu entendu, et la peur de répercussions négatives omniprésente.

La politique des ressources humaines de l'Etat prône des relations «basées sur la confiance». Un horaire à la confiance a même été instauré, caractérisé officiellement par «une grande autonomie laissée au membre du personnel pour organiser son activité». Or le personnel a plutôt le sentiment que cet horaire, ainsi que le télétravail, sont utilisés comme moyens de sanction – et retirés selon des critères contestables, basés sur des objectifs non atteignables.

À l'OCE, les décisions sont prises sans concertation avec le personnel. Nombre de ces décisions ne permettent pas d'améliorer les prestations. Au contraire, les contrôles excessifs exercés par le management engendrent peur et démissions, préjudicant la qualité du travail avec les chômeurs-euses. En parallèle, des changements perpétuels dans l'organisation du travail suscitent un sentiment de non-reconnaissance et d'éternel recommencement. Une situation épuisante et démotivante. En octobre 2022, le taux d'absentéisme était très élevé à l'OCE. Pour protéger sa santé, le personnel demande aujourd'hui la tenue d'un audit externe et indépendant.

Réuni en assemblée générale le 28 février dernier, le personnel a décidé d'interpeller la conseillère d'Etat Fabienne Fischer, cette fois avec l'aide des syndicats. Le personnel se réunira à nouveau le 4 avril prochain, après la rencontre avec la cheffe du DEF, et décidera de mesures de lutte si rien ne bouge. ■

CORINNE BÉGUELIN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE

COMMENT L'UNIVERSITÉ BROIE SES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

Tournée de présentation par Adèle B. Combes de son livre consacré au harcèlement dans les hautes écoles. Suivie de tables rondes.

FRIBOURG

Mardi 28 mars, 18 h

Université de Fribourg, Miséricorde, salle 3119

Intervenant-e-s: Adèle B. Combes, Magali Jenny (anthropologue et co-auteurice d'un livre de témoignages sur le monde académique), Antoine Chollet (membre du groupe Hautes Écoles du SSP Vaud).

LAUSANNE

Mercredi 29 mars, 18 h 15

Espace Dickens (Av. Charles Dickens 4, à proximité de la gare CFF)

18h

Intervenant-e-s: Adèle B. Combes, Marie Sautier (doctorante, membre du projet «Gendering the Academy & Research», Institut des sciences sociales de l'Unil), Sabine Kradolfer (sociologue et anthropologue, spécialiste des questions d'égalité de genre dans le monde académique, membre SSP), Raphaël Ramuz (secrétaire SSP – Région Vaud).

GENÈVE

Jeudi 30 mars, 18 h 15

Université de Genève, Uni Mail M1150

Intervenantes: Adèle B. Combes, Cynthia Kraus (philosophe des sciences, MER en études genre, Unil), Amanda Gavilanès (députée, membre de la Commission de l'enseignement supérieur)





Une arnaque qui se chiffre en milliards

LPP . Chaque année, les assuré-e-s du deuxième pilier se font soutirer des centaines de millions de francs. Axa, Zurich, Swisslife, Helvetia, Bâloise: les arnaqueurs figurent parmi les plus grands assureurs du pays. Ils opèrent sous le regard complaisant des autorités de surveillance.

STEFAN GIGER
ANCIEN SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU SSP
KEYSTONE . PHOTO

Comme la plupart des membres du SSP, je suis assuré auprès d'une caisse de pension autonome. «Autonome» signifie que la caisse en question gère tout elle-même: elle gère le capital pour les rentes de vieillesse et assure également les prestations de risque, dues en cas d'invalidité ou de décès. Dans ces cas de figure, la caisse de pension prélève en effet une «cotisation de risque». Cette «cotisation de risque» ne vient pas s'ajouter à l'épargne: il s'agit plutôt d'une prime d'assurance. Elle suit ainsi le même principe que l'assurance automobile: si j'ai un sinistre, je reçois des prestations; dans le cas contraire, je ne récupère pas la prime versée à l'assureur.

Qu'advient-il de l'argent excédentaire, au cas où les cotisations de risque ne sont pas épuisées? Dans une caisse autonome, ce pécule reste dans la caisse, c'est-à-dire auprès des assuré-e-s. Il entraîne alors une augmentation du taux de couverture.

DES MARGES ÉNORMES. Il en va tout autrement pour les caisses dites semi-autonomes. Celles-ci sont trop petites pour gérer elles-mêmes l'assurance des risques, car un seul sinistre coûteux les ferait exploser. Ces caisses semi-autonomes concluent donc un contrat de réassurance avec un assureur. Et, bien entendu, les nombreuses fondations collectives¹ gérées par des compagnies privées

d'assurance choisissent de se réassurer en passant un contrat avec leur «assureur maison». Grâce à ces contrats, les assureurs privés réalisent un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de francs. En 2015, par exemple, sur 2,6 milliards de primes de risque perçues, seul 1,4 milliard a été effectivement utilisé. Près de 1,2 milliard ont fini dans la poche des assureurs! Ce schéma se reproduit année après année.

QUE FAIT LA FINMA? Les chiffres de ce scandale sont collectés et publiés par la Finma, l'autorité de surveillance des marchés financiers. Au cours de la dernière décennie, les compagnies privées d'assurance ont ainsi escroqué, en moyenne, 1 milliard de francs aux assuré-e-s chaque année. Jusqu'à présent, la Finma n'est pourtant jamais intervenue. La Commission fédérale de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, dans laquelle je siège en tant que seul représentant des salarié-e-s, n'a pas non plus bougé un doigt.

L'ALTERNATIVE. Il existe pourtant une solution permettant d'éviter ce vol organisé, comme le montre l'exemple de certaines petites caisses de pension. Pour éviter de se faire arnaquer par les compagnies d'assurance, certaines d'entre elles ont fondé ensemble leur propre réassurance, appelée PK Rück. PK Rück appartient aux

caisses Abendrot, Nest, PKG, Previs et Zuger PK. Elle ne poursuit aucun objectif de profit.

Les conseils de fondation des institutions de prévoyance gérées par des assureurs comme Axa, Bâloise, Helvetia ou Swisslife devraient résilier la réassurance contractée avec l'assureur concerné, car les primes de risque prélevées sont excessives – et un changement de réassurance leur permettrait de réaliser d'importantes économies. Ces conseils de fondation sont en effet responsables de la bonne utilisation de l'argent de la prévoyance. Les autorités de surveillance régionales devraient également intervenir, conformément à l'article 62 de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), et exhorter les conseils de fondation à utiliser l'argent de la prévoyance en faveur des assuré-e-s – et pas pour alimenter des bénéfices privés. Quant à la Commission de haute surveillance, elle devrait intervenir auprès des autorités de surveillance régionales si celles-ci continuent à ne rien faire.

QUI EST CONCERNÉ? Ce sont surtout de petites entreprises qui sont concernées, dans lesquelles les employeurs ne reconnaissent souvent même pas la problématique. Dans les secteurs organisés par le SSP, par exemple, on trouve des homes ou de petits hôpitaux régionaux qui se sont affiliés à une fondation collective

après leur externalisation. En tant que syndicat, nous devons aussi agir. Il faut intervenir auprès de ces employeurs et exiger le passage à une caisse autonome – ou à une caisse affiliée à la KP Rück.

PARLEMENT CONTRE ASSURÉS. Pourquoi ce détournement de l'argent des assuré-e-s continue-t-il depuis des années? Entre autres, parce que les compagnies d'assurance alimentent avec leurs bénéfices les courtiers qui concluent pour elles des contrats d'assurance. Par exemple, dans une institution sociale que j'ai accompagnée lors d'un changement de caisse de pension, 30 000 francs par an, provenant de cotisations de risque excessives, étaient versés au courtier qui avait négocié le contrat de nombreuses années plus tôt...

En 2022, la majorité de droite du Parlement fédéral a malheureusement refusé de mettre un terme à cette pratique corrompue. ■

¹ Les fondations collectives sont des institutions de prévoyance auxquelles des employeurs, souvent de petites entreprises, peuvent s'affilier plutôt que d'avoir à gérer leur propre caisse de pension. Un nombre important de fondations collectives appartient à des compagnies d'assurance (Axa, Zurich, Swisslife, Helvetia, Bâloise, etc.).

HAUTES ÉCOLE . La neurobiologiste Adèle B. Combes a consacré un livre coup de poing au harcèlement dans les universités. Elle le présentera lors d'une tournée en Suisse romande organisée par le SSP.

« Il faut briser la loi du silence »

SABINE KRADOLFER . MEMBRE SSP . GROUPE HAUTES ÉCOLES
ERIC ROSET . PHOTO

Invitée par le SSP, Adèle B. Combes sera en Suisse romande fin mars pour nous parler de son livre consacré au harcèlement dans les universités¹. Ce livre est composé de trois récits de vie, complétés par des récits plus succincts et des données statistiques. Ces récits se déroulent dans des universités françaises – mais des témoignages similaires existent aussi en Suisse. Dans cet ouvrage qui fait l'effet d'un coup de poing, Adèle B. Combes égraine dans le détail les successions d'agressions physiques ou verbales vécues par les protagonistes durant leur thèse. L'inertie des victimes, mais aussi des personnes qui sont témoins ou spectatrices de propos et de gestes déplacés, conduit à une montée en puissance du harcèlement moral et/ou sexuel. On comprend rapidement que témoins et victimes réagissent souvent trop tard, lorsque les propos et les actes sont allés tellement loin que les efforts à produire pour faire cesser le harcèlement sont démesurés.

Qu'est-ce qui a bien pu motiver une docteure en neurobiologie à s'aventurer dans la rédaction d'un tel ouvrage?

Adèle B. Combes – Je ne suis pas diplômée de sociologie, mais j'avais une expérience professionnelle liée à l'enquête: après mon doctorat, j'ai en effet travaillé comme cheffe de projet scientifique en communication en santé. Dans ce cadre, j'ai été amenée à créer des questionnaires et à conduire des entretiens avec des patient-e-s. Quand j'ai quitté le monde de la recherche, j'ai réalisé que ce que j'avais pu observer ou vivre dans mon laboratoire durant mon doctorat n'était pas un phénomène rarissime, ni exceptionnel – contrairement à ce que j'avais longtemps pensé.

Dès le début, j'avais décidé de faire à la fois des entretiens et une enquête

chiffrée, pour mettre les témoignages en perspective. Mon but était d'aller au plus proche des gens. J'ai trouvé leurs récits extraordinaires, hallucinants. Évidemment, chaque expérience est unique, chaque personne derrière les chiffres est singulière. Mais on peut quand même identifier des mécanismes communs, des souffrances partagées. Outre les faits vécus, j'ai aussi interrogé les personnes sur l'interprétation qu'elles avaient donnée à ces événements sur le moment, et sur leurs émotions. Cela m'a permis de comprendre l'évolution de leur santé mentale. Car quand vous avez l'impression de ne plus être la même personne (ce qui n'est pas rare), que vous ne vous reconnaissez plus, il est presque naturel de «vriller» un moment. Il faut pouvoir obtenir de l'aide. Grâce au format de la non-fiction narrative, j'ai pu allier les aspects littéraire et émotionnel dans la restitution des témoignages.

Comment les universités doivent-elles gérer les cas de harcèlement?

Il y a souvent une opposition – je généralise un peu – entre, d'un côté, les personnes qui ne veulent pas aborder ces sujets, sous prétexte que cela nuirait à l'image de l'institution. C'est le poids de l'attractivité, de l'argent. Mais de l'autre, il y a aussi des personnes qui considèrent qu'avec le mouvement #MeToo, on sait qu'il y a des violences sexuelles, sexistes et psychologiques dans le cinéma, en politique, dans le sport, dans tout milieu où il y a de forts enjeux de pouvoir et peu de contre-pouvoirs, avec des difficultés pour faire valoir ses droits. La recherche, malheureusement, est encore un milieu où existent de nombreux jeux de pouvoir. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait des problèmes. Le reconnaître, ce n'est



pas quelque chose qui va nuire à l'image d'une université. Au contraire. Quand on décide de prendre ce problème à bras le corps, de mettre à pied des personnes, de faire des enquêtes – même si ce sont des personnes haut placées et influentes –, on donne vraiment la parole aux potentielles victimes.

Quels étaient vos objectifs en publiant ce livre?

J'ai écrit mon livre pour donner la parole à d'autres, pour réfléchir à des pistes de solution et ouvrir une brèche. J'ai considéré que cela pouvait être utile pour les personnes en master ou en début de thèse. D'une part, pour qu'elles sachent que le harcèlement académique existe. De l'autre, pour leur donner des armes, si des événements similaires se produisent, dans le but d'arriver à les percevoir et d'empêcher que des mécanismes de harcèlement ne s'installent durablement. Je pense que la libération de la parole est très importante. Mais à terme, les choses peuvent changer. Il faut donc faire preuve de vigilance, car on peut facilement perdre les acquis. ■

¹ Adèle B. Combes: *Comment l'université broie les jeunes chercheurs. Précarité, harcèlement, loi du silence*. Paris, Autrement, 2022.

Conférences-débats avec Adèle B. Combes

Fribourg, le mardi 28 mars
Lausanne, le mercredi 29 mars
Genève, le jeudi 30 mars
Programme complet en page 8

Contexte

LE 23 MARS, LES HAUTES ÉCOLES SE MOBILISENT CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le bureau de l'égalité de l'Université de Lucerne coordonne le projet intitulé «Campagnes de lutte contre le harcèlement sexuel dans les hautes écoles suisses», financé par swissuniversities.

Dans ce cadre, la première édition du «Sexual harassment awareness day» (journée de sensibilisation au harcèlement sexuel) aura lieu le 23 mars prochain. La campagne sera déployée dans différentes universités et hautes écoles pédagogiques ou spécialisées.

Cette journée sera l'occasion de sensibiliser les étudiant-e-s et le personnel à la problématique du harcèlement sexuel et sexiste, et – espérons-le – de libérer la parole. Il est en effet impératif que les hautes écoles deviennent des lieux sûrs, où les cas de harcèlement ne sont plus tolérés.

Depuis, le 8 février 2023, des informations sont régulièrement publiées sur les réseaux sociaux du projet ainsi que sur ceux des institutions qui participent à la campagne.

Rendez-vous le 23 mars pour une journée de mobilisation dans vos hautes écoles!

Plus d'informations ici: <https://universities-against-harassment.ch/fr> ■

Carte blanche à MANUEL ABEBE

PUBLIC EYE

DU SECO AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NESTLÉ

Jeudi 16 février à 7 h 21, un communiqué de presse de Nestlé arrive dans ma boîte mails. Objet: «Nestlé propose Rainer Blair et Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch en tant que membres indépendants de son conseil d'administration».

«Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, avocate, dispose d'une vaste expérience en matière de commerce mondial et d'organisations internationales», souligne Nestlé. On ne peut pas le nier: jusqu'en juillet dernier, M^{me} Ineichen-Fleisch était directrice du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), le centre de compétences de la Confédération pour toutes les questions de politique économique.

Un exemple de cette vaste expérience en matière de commerce mondial? Sous la direction de la future membre du conseil d'administration de Nestlé, le Seco est intervenu sans relâche auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre une loi de santé publique au Mexique.

Qu'est-ce qui a pu pousser le Seco à s'engager contre la politique sanitaire d'un Etat souverain? Nestlé avait demandé à la direction de M^{me} Ineichen-Fleisch d'intervenir contre ce projet de loi, qui menaçait son chiffre d'affaires. L'an dernier, Public Eye a enquêté sur ces services que le Seco a si gentiment rendus à Nestlé.

Pendant ses onze années à la tête du Seco, la secrétaire d'Etat a défendu les intérêts de la multinationale, manifestement avec pour objectif d'éviter tout renforcement de la réglementation. L'heure semble donc venue pour Nestlé de lui témoigner toute sa reconnaissance.

Qu'est-ce qui attend M^{me} Ineichen-Fleisch? Tout d'abord, sur le plan financier: Nestlé rémunère les membres de son conseil d'administration à hauteur de 280 000 francs par an, assortis de 15 000 francs d'argent de poche. Actuellement, toute cette équipe a également au moins un mandat interne dans une commission, chacun de ces postes rapportant en plus entre 70 000 et 200 000 francs par an. À titre de comparaison, un emploi à 100% au sein de l'administration fédérale équivaut au maximum à un revenu de 397 266 francs.

Même si, comme l'ont montré nos recherches, M^{me} Ineichen-Fleisch est déjà très proche de la multinationale, il lui reste encore un bon mois de préparation avant le début de son mandat. Peut-être que le très expérimenté membre du conseil d'administration de Nestlé, Patrick Aebischer, pourrait être de bon conseil. Avant d'intégrer le groupe, M. Aebischer a longtemps été président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il sait ce que signifie intégrer Nestlé lorsqu'on vient du secteur public. Sous sa direction, l'EPFL a cherché en vain à tenir secret le fait qu'elle avait accordé au groupe un droit de veto sur l'attribution de certaines chaires.

Une discussion avec Christian Frutiger pourrait également s'avérer très utile. M. Frutiger sait présenter sous un jour favorable les affaires problématiques du groupe, lui qui était lobbyiste en chef de Nestlé avant d'accéder au poste de directeur adjoint de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient signé une pétition contre sa nomination en 2019.

M^{me} Ineichen-Fleisch aura de quoi s'occuper au sein du conseil d'administration de Nestlé, puisque le groupe a visiblement du mal à se faire à la nouvelle réalité géopolitique. Après l'invasion russe de l'Ukraine, Nestlé a attendu un mois, et de vives critiques du président ukrainien Zelensky, avant de se résoudre à revoir sa stratégie vis-à-vis de la Russie. Mais les affaires du groupe continuent de tourner à plein régime en Russie, comme le rapportait la NZZ début février.

Fin avril, l'assemblée générale de Nestlé devrait procéder à l'élection de M^{me} Ineichen-Fleisch. Moins de neuf mois après avoir quitté les hautes fonctions de l'Etat, elle franchira la porte bien huilée qui sépare l'administration fédérale et Nestlé. Pour lire toute l'enquête sur le Seco, Nestlé et le Mexique: stories.publiceye.ch/nestle-mexique ■

En 2022, les actionnaires des principales sociétés suisses ont palpé 44 milliards de dollars sous la forme de dividendes.

Dividendes: encore un record!

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR

Chaque année, la société anglo-américaine Janus Henderson, spécialisée dans la gestion d'actifs, publie un rapport scrutant le niveau des dividendes – les revenus versés à leurs actionnaires par les entreprises – dans le monde. Selon son dernier état des lieux, qui vient de paraître¹, les sociétés ont versé au total 1560 milliards de dollars à leurs propriétaires en 2022. Il s'agit d'un nouveau record. Cette pluie d'argent s'est aussi déversée sur les actionnaires des entreprises suisses, qui ont touché 44,2 milliards de dollars en 2022 – un montant jamais atteint auparavant.

1560 MILLIARDS DE DOLLARS. «Les dividendes globaux ont augmenté fortement en 2022 (+8,4%), atteignant le montant record de 1,56 trillion de dollars» résume l'étude de Janus Henderson. 88% des compagnies mondiales ont augmenté ou maintenu le montant des sommes versées à leurs actionnaires. Les sociétés produisant du pétrole et du gaz ont été les plus généreuses: la flambée des prix de l'énergie s'est traduite par une augmentation des versements à leurs actionnaires, qui représentent un quart de la hausse totale des dividendes; un autre quart est le fait des banques et établissements financiers; le secteur des transports – notamment les compagnies maritimes, où les prix ont atteint des sommets –, l'industrie automobile et le luxe ont aussi le vent en poupe.

NOUVEAU RECORD EN SUISSE. Dans ce contexte propice, les actionnaires helvétiques ont aussi le sourire. Selon Janus Henderson, le montant des dividendes a augmenté de 6,2% l'an dernier en Suisse, pour atteindre le record de 44,2 milliards de dollars. La société de logistique Kühne & Nagel affiche la hausse la plus spectaculaire – de quoi remplir un peu plus les poches de Klaus-Michael Kühne, actionnaire principal de l'entreprise. Selon le magazine *Bilan*, M. Kühne détenait 23 à 24 milliards de francs en 2022, ce qui faisait de lui la troisième fortune du pays². Les banques helvétiques ont aussi choyé leurs actionnaires, tout comme les sociétés pharmaceutiques, de biotechnologie ou de l'alimentaire. Selon Seven Weidebor, responsable de Janus Henderson pour la Suisse, les grandes compagnies helvétiques se distinguent par leur continuité: elles augmentent leurs dividendes année après année, certaines

depuis plus de vingt ans³. On aura ici une pensée pour Nestlé, qui augmentera en 2023 les revenus versés aux détenteurs de ses titres pour la vingt-huitième année consécutive – grâce aux hausses de prix imposées aux consommateurs-trices. Le géant de l'assurance et de l'immobilier Swiss Life a quant à lui presque doublé ses versements depuis cinq ans⁴.

GENÈVE, CAPITALE DES DIVIDENDES. Difficile de parler business global sans aborder le canton de Genève. Selon le quotidien *Le Temps*, les innombrables entreprises de négoce installées au bout du lac ont vu leurs profits – et dividendes – exploser en 2022. Trafigura, le groupe spécialisé dans les produits pétroliers, a ainsi versé 1,7 milliard de dollars à ses actionnaires. «La plupart de ses cadres, dont sa direction générale, sont basés à Genève et font fortune. En octobre dernier, le numéro deux de la firme, Mike Wainwright, s'est ainsi offert une somptueuse demeure à 49,5 millions de francs à Pregny-Chambésy⁵. Le topo est semblable pour les groupes Gunvor, Vitol, Mercuria, Cargill, LDC, tous établis au bout du lac. De quoi renforcer les arguments des partisans de l'initiative 179, qui veut taxer l'entier des dividendes et sera soumise en votation le 12 mars à Genève.

LE RETOUR DES BANQUES. En 2023, le montant des dividendes devrait continuer à croître, bien que de manière moins impétueuse. Janus Henderson pronostique un cap à 1600 milliards de dollars. Cette fois, ce sont les banques qui devraient être les plus généreuses. «Banks are back» («Les banques sont de retour»), indique en effet la NZZ: grâce à la hausse des taux d'intérêt, celles-ci gagnent plus d'argent que jamais, et leurs actions atteignent des sommets⁶. L'avenir des actionnaires reste donc radieux. On ne peut pas en dire autant de celui des salarié-e-s. Selon les économistes d'UBS, les revenus du Travail ont reculé de 1,8% en moyenne l'an dernier en Suisse, soit la plus forte baisse depuis 80 ans⁷. ■

¹ Janus Henderson *Global Dividend Index*. Edition 27 (en anglais). Mars 2023.

² *Bilan*, décembre 2023.

³ *L'Agefi*, 3 mars 2023.

⁴ Idem.

⁵ *Le Temps*, 24 février 2023.

⁶ *NZZ*, 6 mars 2023.

⁷ UBS, 8 novembre 2022.

GÉNÉROSITÉ BIEN ORDONNÉE...

Le 2 mars, le Conseil des Etats, suivant le National, a enterré la pleine indexation des rentes AVS et AI. Selon l'USS, un ménage moyen de retraité-e-s risque ainsi de perdre environ 8% de son pouvoir d'achat d'ici fin 2024. Le 2 mars toujours, les bureaux du National et des Etats se sont unis pour déposer une initiative parlementaire. Objectif: indexer (à 3,2%) les indemnités des parlementaires. «Avare pour l'AVS, généreux pour lui-même», résume le *Tages Anzeiger* (2 mars). ■

HOLD UP SUR LE 2^E PILIER

Le 17 mars, les parlementaires devraient approuver la version finale de la contre-réforme du deuxième pilier du système de retraites, LPP 21. L'objectif de cette révision a été parfaitement résumé par Pierre-Yves Maillard, président de l'USS: «Le bloc bourgeois ne veut pas faire contribuer les riches, malgré la crise et l'inflation. À la place, vous préférez prendre trois milliards de francs au monde du travail en cotisations supplémentaires pour des baisses de rentes» (*Le Temps*, 1^{er} mars). Cap sur le référendum. ■

TOLBERONE EN LUTTE

En 2022, l'usine Toblerone à Berne a produit 49 000 tonnes de chocolat, un record. Cette augmentation de la productivité a été permise par le travail d'arrache-pied des salarié-e-s de la boîte, qui bossent désormais trois week-ends sur quatre (*Work*, 3 mars). Excédé-e-s, ces travailleuses exigent une augmentation salariale de 6%. La multinationale Mondelez, propriétaire de Toblerone, a ristourné 4 milliards de dollars à ses actionnaires l'an dernier. Elle a donc largement de quoi distribuer un peu plus de choc à ses salarié-e-s.

LE NERF DE LA GUERRE

Un an après le début de la guerre, «la Suisse ne se presse pas pour compliquer la vie des milliardaires alliés du régime de Poutine» (*Le Monde*, 1^{er} mars). Pour preuve, la Confédération a bloqué seulement 7,5 des 200 milliards planqués dans les coffres helvétiques par les oligarques russes. Et à Berne, les discussions sur les fonds russes sont éclipsées par le débat autour de l'exportation de matériel militaire. Ouf, dit la place financière. ■

Carton Rouge

À Valérie Dittli. La conseillère d'Etat vaudoise (Centre) en charge des Finances, réside dans le canton de Vaud depuis 2016, mais n'y a jamais payé d'impôts (RTS, 3 mars). En maintenant son domicile fiscal à Zoug, la future magistrate aurait économisé 20 000 francs d'impôts. Ses compères de droite la défendent en argumentant que M^{me} Dittli, alors assistante-doctorante en droit, touchait un bas salaire. Cette soudaine empathie pour les précaires les poussera-t-elle à enfin soutenir l'indexation de la fonction publique vaudoise? ■

IRAN . Le 27 février, la Communauté genevoise d'action syndicale s'est jointe à la mobilisation dénonçant la venue du ministre iranien des Affaires étrangères à l'ONU. Nous publions le discours prononcé à cette occasion par Paolo Gilardi, qui est aussi membre du SSP.

Leur complicité, notre solidarité

PAOLO GILARDI . COMMUNAUTÉ GENEVOISE D'ACTION SYNDICALE (CGAS)
KEYSTONE . PHOTO

Le 11 février, à l'occasion du 44^e anniversaire du renversement du shah sanguinaire par le peuple iranien, Alain Berset, président de la Confédération Suisse, adressait un message de félicitations au gouvernement iranien. On ne peut que se féliciter du renversement en 1979 du shah d'Iran, de sa dictature. C'est tout un peuple, notamment des millions de femmes, qui l'avait alors chassé par la révolution. Mais il est plus que maladroite d'en féliciter aujourd'hui les mollahs, ceux qui ont très rapidement confisqué cette révolution.

IL NE PEUT PAS NE PAS SAVOIR. C'est de complicité dont Alain Berset a fait preuve par ce message. S'il était un illustre inconnu, on lui pardonnerait peut-être son ignorance. Mais en tant que président de la Confédération, le conseiller fédéral (PS) ne peut pas ne pas savoir que, immédiatement après février 1979, les mollahs ont procédé à une véritable confiscation armée de la révolution.

Alain Berset ne peut pas non plus ignorer le coup d'Etat perpétré en juin 1981 par le parlement iranien contre le président Bani-Sadr, pourtant élu par 76% des votantes et des votants en janvier 1980.

Comme il ne peut ignorer le limogeage, en août 1980, du ministre des Affaires étrangères, Saidegh Ghotbzadeh, pendu un triste matin de septembre 1982. Et M. Berset n'a sûrement pas oublié l'assassinat, au printemps 1989 à Genève, du célèbre aviateur iranien Moradi Talebi. Ni celui, à Coppet, de Kazem Radjavi, le 24 avril 1990. Dans les deux cas, les sicaires avaient pris soin de laisser une casquette posée sur les corps abattus, la signature des services secrets du régime des mollahs.

BERSET AVEC LES MOLLAHS. Alain Berset n'ignore pas non plus que c'est grâce à la terreur exercée par le corps des gardiens de la révolution, véritable bras armé du pouvoir, que la révolution populaire a été confisquée. Fort de plus de 130 000 hommes, disposant d'immenses moyens militaires, y compris d'avions de combat, propriétaire de grandes entreprises, des ports les plus importants et... de la télévision nationale, ce corps ne dépend pas du gouvernement et encore moins du parlement. Il n'est soumis qu'au guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, dont il est l'armée privée.

Tout cela, M. Berset le sait. Cela ne l'a pas empêché de féliciter le régime des



mollahs, de congratuler des tyrans nantis d'une garde prétorienne qui fait régner la terreur. Honte à vous, M. Berset!

RÉCIDIVE! Trois semaines plus tard, c'est au tour de l'ambassadrice de Suisse à Téhéran, Nadine Olivieri Lozano, de récidiver. Lors de la visite de lieux saints à Q'om, M^{me} Olivieri Lozano a fait allégeance aux mollahs en portant, comme l'avait fait en son temps Micheline Calmy-Rey – non sans susciter des réactions en Suisse –, un foulard, ce foulard dont des centaines de milliers de femmes contestent le port depuis des mois.

Dans ce cas non plus, il ne s'agit pas de maladresse, mais d'une injure faite à toutes ces femmes à l'origine du soulèvement, qui sont victimes de la répression et dont les peines en cas de refus du port du foulard peuvent aller jusqu'à... dix ans de travaux forcés.

À la complicité et à l'injure s'ajoute enfin le tapis rouge déroulé pour accueillir, au Palais des Nations, le ministre des affaires étrangères du régime assassin des mollahs. Venu à Genève le 27 février pour parler des droits humains en Iran, Hossein Amir Abdollahian a été accueilli par des dizaines de manifestant-e-s dénonçant les plus de 20 000 arres-

tations de participant-e-s au soulèvement, les centaines de condamnations à mort prononcées et les pendaisons à l'aube.

LES SYNDICATS AVEC LE SOULÈVEMENT. En Iran, malgré les conditions difficiles qui leur sont faites, les organisations syndicales ont choisi de se placer aux côtés du soulèvement.

Dans ce pays de 88 millions d'habitants, dont les deux tiers vivent sous le seuil de pauvreté, les syndicats ont déclenché des grèves début décembre dans plus de cinquante villes, aux cris de «à bas la dictature!».

Les 11 et 12 décembre, les syndicats de l'enseignement ont organisé des arrêts de travail dans une soixantaine de villes. Le 17 janvier ce sont les travailleurs du pétrole qui ont débrayé durant un jour en solidarité avec le soulèvement.

Comme eux, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) soutient sans réserve la révolte iranienne. Elle exige notamment de la part du gouvernement suisse l'expulsion des diplomates de la République islamique, la confiscation des biens des notables du régime des mollahs et des gardiens de la révolution déposés dans les banques helvétiques. ■

LA SUISSE EXISTE par Jean Ziegler

SOCIOLOGUE . ANCIEN RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET AUTEUR¹

LE POUVOIR DES MULTINATIONALES

Le philosophe nord-américain Noam Chomsky les appelle les «Gigantic Immortal Persons» (GIC, ou «gigantesques personnes immortelles»). Il s'agit des grands groupes d'entreprises multinationales, qui détiennent un pouvoir économique et financier énorme. Selon les statistiques de la Banque mondiale, les 500 principaux groupes mondiaux contrôlaient en 2021, tous secteurs confondus, les 52,8% du produit mondial brut – c'est-à-dire de toutes les richesses produites dans le monde pendant un an. Leur force de production et leurs compétences techniques sont impressionnantes. En même temps, ces entreprises jettent des millions de personnes dans une épouvantable misère, en particulier dans les pays en développement.

La Suisse accueille un grand nombre de ces multinationales. Premier exemple: la mine de cuivre de Mopani en Zambie, une des plus grandes au monde. Mopani appartient à Glencore, le plus grand spéculateur de matières premières au niveau mondial, dont le siège est à Zoug. Pour sa production, cette entreprise utilise des quantités massives de dioxyde de soufre, un gaz extrêmement toxique. Conséquence: les riverain-e-s, les familles d'ouvriers-ères et les paysan-ne-s souffrent de terribles maladies.

Deuxième exemple: Syngenta, qui a son siège à Bâle, est le plus grand groupe agrochimique au monde. Il réalise chaque année des bénéfices astronomiques grâce aux ventes de Paraquat, un désherbant qui provoque le cancer. Le Paraquat fait d'innombrables victimes parmi les familles des pays les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. En Suisse, ce pesticide est interdit.

Dernier exemple. Ewekoro est un village agricole situé dans le sud-ouest du Nigeria. Près de ce village, le géant suisse du ciment Lafarge Holcim a installé un site de production aux dimensions gigantesques. Depuis, l'air, le sol et les nappes phréatiques sont empoisonnés. Les riverain-e-s meurent de maladies respiratoires, de cancers du poumon et de maladies du foie.

Public Eye, une organisation non gouvernementale (ONG) très compétente, a documenté ces exemples – et bien d'autres. Dans un rapport, l'ONG écrit: «Pour les personnes qui souffrent, il n'existe pas d'aides, pas de dommages et intérêts, pas de moyens de se défendre elles-mêmes.»

En novembre 2020, l'initiative pour des multinationales responsables a été approuvée en votation populaire par une majorité de la population suisse. En revanche, cette initiative était rejetée de peu par les cantons. La majorité bourgeoise au Conseil fédéral a combattu ce texte avec force, tout en promettant en contrepartie un droit à des dommages et intérêts pour les populations lésées. Ces promesses ne se sont pas concrétisées.

En août 2022, une coalition de syndicats, d'églises et d'œuvres d'entraide a lancé une pétition adressée au Parlement et au Conseil fédéral. Avec un énorme succès: en décembre, cette coalition déposait sa pétition, munie du nombre impressionnant de 217 509 signatures.

Le texte demande au Conseil fédéral d'élaborer immédiatement une loi fédérale condamnant les multinationales (et leurs fournisseurs directs) à payer des dommages et intérêts en cas de violation des droits humains et des normes environnementales. Lieu de juridiction: la Suisse. Il en va de la santé, de la souffrance et de la survie de millions de personnes dans le monde extra-européen. Il s'agit aussi de lutter contre la soif de profit meurtrière des multinationales. ■

¹ Jean Ziegler a notamment publié: *Lesbos, la honte de l'Europe*. Seuil, 2020.